Syndicat Eau & Assainissement des 3 Cantons

Artix, le 2 mars 2026

Nos réf. : STC/2026/PF/LD/SB
Affaire suivie par Laetitia DALAINE

OBJET : Convocation du Comité Syndical

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter au Comité Syndical qui se réunira au siège du Syndicat, 40 rue Marcel Dassault, à ARTIX, le :

MARDI 10 MARS 2026
à 18 heures

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 17 décembre 2025
- Décision du Président

Pour délibération :

- Compte financier unique (Budget Général, Eau potable, Assainissement collectif, Assainissement non collectif)
- Affectation des résultats (Budget Général, Eau potable, Assainissement collectif, Assainissement non collectif)
- Seuil de fongibilité 2026 (Budget Général, Eau potable, Assainissement collectif, Assainissement non collectif)
- Budget Primitif 2026 (Budget Général, Eau potable, Assainissement collectif, Assainissement non collectif)
- Autorisation d'ester en justice
- Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre de la STEP d'Arthez de Béarn
- Avenant n°1 à la mission de coordination SPS de la STEP d'Arthez de Béarn
- Convention pour implantation d'un poste électrique à la STEP d'Arthez de Béarn
- Modification du temps de travail d'un emploi

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Philippe FAURE

P.J. : Compte-rendu du Comité Syndical du 17 décembre 2025
Note de synthèse
Bon pour pouvoir (procuration)